

# RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020/2021



Le nouveau dossier 2020/2021 est à retirer en mairie, ou à imprimer (disponible sur le site internet de la commune et envoyé par mail à ceux inscrits sur la liste de diffusion)

## Il contient :

- ↳ Une fiche famille
- ↳ Une fiche enfant par enfant
- ↳ Une fiche sanitaire par enfant
- ↳ Une fiche d'inscription

## Documents à fournir :

- ↳ Les copies des pages de vaccinations au nom de l'enfant (carnet de santé)
  - ↳ La copie du jugement en cas de divorce/séparation
  - ↳ Si et seulement si, vous n'avez pas de numéro allocataire CAF :
- Le dernier avis d'imposition** (nous calculerons votre quotient à partir de votre revenu fiscal de référence ainsi que de votre composition familiale telle que vous l'avez déclarée aux impôts)

**Le dossier devra être déposé complet, en mairie, au plus tard le Vendredi 19 Juin.**  
**Attention !** Pour les nouvelles familles, et/ou si votre enfant présente des problèmes de santé (PAI, panier repas, allergie, surdité, handicap...) : prendre obligatoirement un rendez vous au 06.45.60.32.90 ou au 06.78.57.70.57

## Inscriptions



### Les inscriptions aux différents services périscolaires :

Vous pouvez inscrire votre enfant à l'année, à la période ou à la semaine sachant que la règle est identique pour toutes les activités : il est possible d'inscrire/modifier/annuler au plus tard le jeudi avant 12h pour la semaine suivante : par mail ou via les bons de modifications disponibles à l'accueil de la mairie.

Si vous ne savez pas encore qu'elle sera votre organisation pour cette nouvelle rentrée, merci de ne pas cocher toutes les cases par défaut, mais de procéder à l'inscription par mail/bons de modification au plus tard le jeudi précédant la rentrée scolaire.

### Rentrée 2020/2021 :

Comme chaque année le fonctionnement de la pause méridienne et de l'accueil périscolaire du matin dépendront de l'organisation mise en place pour la rentrée, pour chaque école. Les écoles et le service Enfance & Loisirs afficheront les modalités de rentrée à la fin de l'été.



Service Enfance & Loisirs  
Mairie de La Roquebrussanne  
06.45.60.32.90 06 778 57 70 57  
enfanceetloisirs@laroquebrussanne.fr